

Règlement Championnat Rapide Aveyron 2026



Préambule: Le Comité Départemental du Jeu d'Échecs de l'Aveyron (CDJE12) et l'Échiquier du Ségala (Naucelle) organisent le 1^{er} championnat de l'Aveyron de parties rapides. Ce championnat est réservé aux joueuses et joueurs, quelque soit leur âge, licenciés dans les clubs de l'Aveyron.

Article 1: Tournoi, cadence et titres

Ce championnat départemental de parties rapides se déroulera sous la forme d'un tournoi homologué en 7 rondes à la cadence de 20 minutes plus un incrément de 3 secondes par coup. Le tournoi est mixte, les titres suivants seront attribués à l'issue du tournoi :

- champion de l'Aveyron de parties rapides 2026 (1^{ère} place du tournoi)

Un trophée sera remis au meilleur joueur jeune du tournoi.

Article 2 : Droits d'inscription et Liste des récompenses

L'inscription est gratuite mais **obligatoire**

Afin de faciliter l'organisation, l'inscription devra se faire en ligne (Hello Asso) jusqu'au 10 juin 2026.

Du fait de la gratuité de l'inscription, les récompenses distribuées seront sous forme de coupes et/ou trophées (adultes et jeunes) et sous forme de BD et/ou jeux (jeunes)

Article 3 : Lieu, date et horaires

Le tournoi se déroulera à la salle des 2 viaducs – Vallon des sports - 12800 NAUCELLE.

La date est fixée au dimanche 14 juin 2026

Les horaires des rondes sont les suivants :

- Ronde 1 à 09h30 – pointage obligatoire jusqu'à 9h15
- Ronde 2 à 10h30
- Ronde 3 à 11h30
- Ronde 4 à 13h30
- Ronde 5 à 14h30
- Ronde 6 à 15h30
- Ronde 7 à 16h30

Remise des récompenses vers 17h30

Article 4 : Licences

Tous les participants devront avoir la licence **A ou B** de la Fédération Française des Échecs pour la saison 2025/2026.

Article 5 : Règles du jeu

Les règles du jeu seront celles actuelles de la FIDE. Le logiciel Sharly Chess sera utilisé.

Tout coup illégal donnera une augmentation du temps de l'adversaire du fautif d'une minute. Un deuxième coup illégal entraînera la perte de la partie.

Le délai de forfait est de 15 minutes.

Chaque joueur sera classé par addition des points marqués (victoire = 1 point, nulle = ½ point, défaite = 0 point).

Les ex-aequo seront départagés successivement par Buchholz tronqué et Performance

Article 6 : Homologation

Le tournoi étant homologué FFE, les résultats et performances des joueurs seront comptabilisées pour le calcul du classement rapide de juillet 2026

Article 7 : Charte du joueur d'échecs

Chaque participant devra respecter les règles suivantes :

- Avoir une attitude convenable.
- Seuls les joueurs auront accès à l'aire de jeu. Les parties hors tournoi ne seront pas autorisées.
- Éviter tout dérangement des joueurs pendant le déroulement d'une ronde (silence, pas de flash).
- Les portables et autres appareils électroniques devront être éteints. Toute sonnerie entraînera une défaite immédiate.
- Signalement et sanctions en cas d'abandon du tournoi non justifié.
- Tout contrevenant sera susceptible de recevoir un avertissement, voire une exclusion de la salle de jeu.

Article 8 : Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi sera Serge HARY (AF01)

Article 9 : Respect du règlement et Droit à l'Image

Tous les participants et accompagnateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Tous autorisent l'organisateur à publier, dans le cadre d'articles de journaux, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils peuvent apparaître. Dans le cas où ils refuseraient toute publication de leur image, ils doivent le signaler à l'organisateur le jour du tournoi avant le début de la première ronde.

L'organisateur
F. BRUGEL

L'arbitre principal
Serge HARY